

## Assemblée générale extraordinaire du 29.04.2026

### Présent(e)s :

|                   |   |  |                |
|-------------------|---|--|----------------|
| Membres du bureau | : | David BILLOD   | trésorier      |
|                   |   | Patrick COLLE  | Vice-Président |
|                   |   | Philippe GRAF  | secrétaire     |
|                   |   | Jean-François MARCESCHE  | Président      |
| Membres du CA     | : | Françoise BOUTHIAUX, Laetitia DEBOURGOGNE,<br>Marie-Agnès DIEZ, Danièle MARTIN,                    |                |
| Excusé(e)s        | : | Françoise JEANNEROD, Jean-Victor LE GUERN,<br>Brigitte VERCEZ                                      |                |
| Bénévoles         | : | Edmée et Alain MOREAU, Daniel VUILLET  |                |
| Adhérents         | : | Mme ANDRE, Sophie BOUCHER, Christine & Joël<br>GUIRAUD, Annick SALVI, Josette & Jean-Claude UZZENI |                |
| Représ. officiel  | : | Cédric INBERT Directeur de la Culture à Pontarlier   |                |

### Ordre du jour

- 1 Gestion de la fin du contrat d'Amandine
- 2 Ce que l'on retient des raisons de son départ
- 3 Recrutement d'un nouveau /d'une nouvelle salariée
- 4 Règlement intérieur
- 5 Divers

#### 1. Départ Amandine

Le départ étant demandé par la salariée, le président a comparé les coûts de rupture de contrat. Le CA a accepté la rupture conventionnelle, permettant une prime de départ et un droit au chômage. Ce mode de faire entraînera un surcoût de EUR 2300.- (prime de départ)

## 2. Raisons du départ

- en 2025 le festival a été préparé par 2 personnes (2e salariée engagée)
- à la fin août 2025, la 2e salariée nous a quittés suite à des problèmes personnels
- cela a occasionné une surcharge de travail pour Amandine
- il faut aussi constater que la gestion administrative devient toujours plus lourde et plus compliquée

## 3. Recrutement nouveau / nouvelle salarié(e)

Le bureau a dû réagir rapidement pour remplacer la salariée actuelle, surtout au regard du festival d'octobre.

Il a aussi été décidé de faire un tuilage sur plusieurs mois (de la mi-mai à la mi-août) pour une transmission optimale des tâches. Ce tuilage occasionnera un surplus de coûts salariaux d'environ EUR 10000.- sur l'année 2026.

La qualité primordiale demandée la nouvelle personne est une bonne connaissance de la gestion administrative.

En ce qui concerne les connaissances du 7e art, nous pouvons compter sur des bénévoles très compétents (commission de programmation)

Une annonce a été publiée avec l'aide de France Travail et nous avons reçu une douzaine de candidatures dont 5 ont été retenues.

Les premières auditions se feront, soit en présentiel, soit en visio- conférence.

Il est clair qu'un entretien en visio n'est pas suffisant pour engager une nouvelle personne, et que, en cas d'intérêt mutuel, une personne retenue devra venir à Pontarlier pour un entretien plus complet.

Nous devons en effet privilégier l'aspect militant et relationnel.

Nous proposons un CDD de 6 mois qui pourra se transformer en CDI, après le festival, si convenance mutuelle.

La mise en place d'un encadrement, peut-être même d'une formation complémentaire seront certainement nécessaires pour pouvoir affiner la fiche de poste.

#### 4. Présentation du règlement intérieur

Le président procède à la lecture et aux explications du nouveau règlement.

- Le CA élit un bureau composé de 4 personnes  
Président, vice-président, trésorier et secrétaire
- Le président explique les diverses tâches des membres du bureau
- Il explique aussi la mission du Ciné-Club (éducation populaire à l'image, transmission des valeurs du 7e art)
- Il parle aussi des commissions indispensables au bon fonctionnement de l'association ( par ex commission de programmation )
- il est envisageable de créer de nouvelles commissions, particulièrement dans le cadre du festival d'automne.
- Les commissions doivent être une ressource pour le ou la salarié(e)

#### 5. Divers

Le président a demandé un RDV avec l'adjointe à la culture pour :

- établir une convention de mise à disposition des projectionnistes
- employé municipal en MAD selon besoin
- projet du musée de l'affiche

RDV sera aussi demandé avec la DRAC pour :

- reconduction ou non de la subvention annuelle
- genre de projets à développer

Consolider et développer la coopération avec :

- CAHD
- La Sarbacane

Tous les projets et les points abordés sont acceptés à l'unanimité.

Le Président  
J-F Marcesche

Le secrétaire  
Ph.Graf